



Lazare René
Brochet

Qu deux l'un, ann mil huit cent soixante-quatorze, faire
de dit du matrin. Acte de naissance de Lazare. René Brochet,
du sexe masculin, né à Autun (Saône-et-Loire), ce matrin à deux
heures au domicile de ses père et mère, Gaubourg Eclus, fils légitime
de Lazare Brochet, Journalier, âgé de trente-cinq ans, et de
Pierrette Dumont, son épouse, âgée de trente-deux ans; auquel
enfant il a été donné les prénoms de Lazare. René. Témoins:
Alphonse Dumay commis. négociant, demeurant à Autun,
âgé de vingt-deux ans, et Leonard Aillet boucher, demeurant
au dit Autun, âgé de cinquante-sept ans. Le présent acte
dressé, en l'hôtel de Ville, sur la requisiion et présentation
faite par le dit Lazare Brochet, père del'enfant.
La sincérité du dit acte a été constatée par moi
François Perolle, Premier adjoint chevalier de la
Légion d'honneur, remplissant par délégation,
les fonctions d'officier del'état civil de la
Commune d'Autun et, au signe avec
l'un des témoins, l'acte et le père del'enfant
ne sachant signer de ce requis, après lecture
donnée.

A. 1106,

A. Dumay